

2	1	0	0	1	2
BILLET		ALEXIS JENNY			
		Né(e) le 16.08.1987			
Départ 25/07 à 20h55 de STRASBOURG		Classe 2			
Arrivée 26/07 à 09h11 à NICE VILLE		VOITURE 13 PLACE 35			
SERVICE NUIT CORAIL 4297		COUCHETTE NON FUMEUR			
PREM'S NI ECHANGE NI REMBOURSEMENT		Prix: EUR ** 40.00			
Ce billet est non échangeable, non remboursable, personnel et incessible. Une pièce d'identité avec photo doit être présentée conjointement à ce billet.					
7	8	9	9	8	7
140326152		DU 050704 No compta. 4297FS20F7FNIAIJ9E43		Dossier QDOVKZ	

INFO PUB

CONDITIONS D'UTILISATION :

Ce titre est soumis aux conditions générales du Tarif Voyageur de la SNCF ainsi qu'aux conditions particulières suivantes que vous avez acceptées avant l'impression de ce titre :

Ce titre de transport est uniquement valable s'il est imprimé sur du papier A4 blanc, vierge recto et verso, sans modification de la taille d'impression, en format portrait (vertical) avec une imprimante laser ou à jets d'encre. Il ne peut en aucun cas être présenté sur un autre support (électronique, écran...).

Une bonne qualité de l'impression est nécessaire. Les billets partiellement imprimés, souillés, endommagés ou illisibles ne seront pas acceptés à bord et seront considérés comme non valables. En cas d'incident ou de mauvaise qualité d'impression, vous devez imprimer à nouveau votre fichier .pdf.

Ce titre n'est ni échangeable, ni remboursable.

Ce titre est personnel et incessible. Lors des contrôles, vous devrez obligatoirement présenter une pièce d'identité en cours de validité avec photo : carte d'identité, passeport, permis de conduire ou carte de séjour.

Ce titre est uniquement valable pour le train, la date, la classe et le parcours désignés ci-dessus. Dans les autres cas, ce titre sera considéré comme non valable et vous devrez vous munir d'un autre titre pour être en règle.

Ce titre est dispensé de compostage.

Ce titre doit être conservé jusqu'à la sortie de la gare d'arrivée.

La SNCF décline toute responsabilité :

- pour les anomalies pouvant survenir en cours de commande, de traitement ou d'impression du titre de transport dans la mesure où elle ne les a pas provoquées intentionnellement ou par suite de négligence,
- en cas de perte, vol ou utilisation illicite de ce titre de transport.

En cas de non respect de l'une des règles précisées ci-dessus, ce titre sera considéré comme non valable.

" L'évasion, mon Yahoo! Mail, et moi "

En voyage, continuez à recevoir et à envoyer des messages en toute liberté.

YAHOO! Mail

une adresse gratuite qui vous suit partout !

